ESCALADE MONTAGNE RANDONNEE

Protocole sanitaire au mur PEV

02 Septembre 2020

Ce protocole va évoluer en fonction des consignes du gouvernement, de la municipalité et de la pratique des grimpeurs

Arrivée au gymnase :

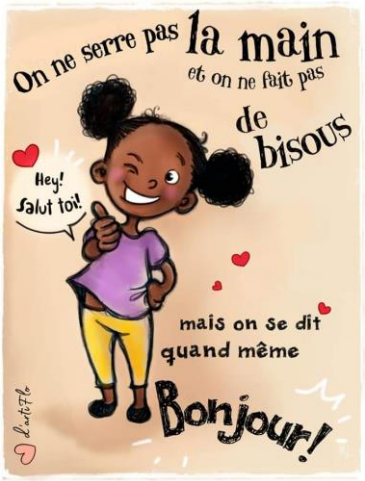

Pas d'accès aux vestiaires, les toilettes sont ouvertes et du savon est disponible.

Matériel :

Le club **ne met plus** à disposition les chaussons, les baudriers et le matériel d'assurage.

Chaque grimpeur doit venir avec son propre matériel de grimpe et doit garder celui-ci pour lui (pas de prêt).

Seule la corde est mise à disposition par le club. En début de séance un binôme de grimpe prend une corde sur le chariot et ne la partage pas ensuite avec un autre binôme.

En fin de séance la corde, lovée, est placée à terre proche du chariot. Elle ne doit plus être utilisée durant la soirée.

Durant la grimpe :

Se **désinfecter les mains** au gel hydro-alcoolique ou appliquer de la magnésie liquide avec un taux d'alcool >=70% sur les mains régulièrement, **en arrivant et quittant une voie**, respecter les règles sanitaires préconisées par les autorités (gestes barrières, éternuement dans le coude ... **Ne pas utiliser de magnésie sèche / volatile** (uniquement la magnésie liquide avec un taux d'alcool >=70% est autorisée)

Port du masque obligatoire dans la salle. Il peut être temporairement retiré durant la grimpe. Il doit être porté le reste du temps, en particulier lors de l'assurage.

Conserver une ligne de corde libre entre chaque grimpeur pour **respecter la distanciation** aussi sur le mur.

Ne pas mettre la corde **dans sa bouche**, même si c'est tentant quand on doit clipper au taquet ! Ne pas circuler pieds nus ou torse nu dans le gymnase.

Le non-respect de ces dispositions particulières pourrait entraîner une fermeture des créneaux.

Départ du gymnase :

Un petit lavage des mains pour éviter de ramener les virus chez soi (Covid et autres virus !)

Date	Version	Commentaires
02/09/2020	V1	